



## **Compte rendu du conseil de quartier de Kerfeunteun lundi 9 mars 2015**

Etaient présents à cette réunion :

23 conseillers de quartier

Christian LE BIHAN, adjoint au maire chargé de Kerfeunteun

Patrick FERON, service démocratie de proximité

6 personnes excusées

### **Ordre du jour**

1. Validation du compte rendu du 3 février 2015
2. Point sur l'actualité du quartier
3. Intervention de Loïc LARNICOL : présentation du site internet de la ville
4. Situation des groupes de travail
  - transports collectifs
  - jalonnements vélos
  - jalonnements chemins piétonniers-
5. Choix d'un ou deux nouveaux dossiers à traiter
6. Préparation de la rencontre avec M. le Maire
7. Questions diverses
8. Bilan de séance

Au préalable, Christian LE BIHAN informe les membres du conseil que Loïc LARNICOL, indisponible, ne pourra faire son exposé sur le site internet de la ville, cet exposé aura lieu lors d'un prochain conseil de quartier.

Mme Jacqueline GUELLEC est désignée secrétaire de séance.

## **1 - Validation du compte rendu du 3 février 2015**

A la demande de plusieurs intervenants les conseillers de quartier de Kerfeunteun acceptent que soient rajoutés au compte rendu du 3 février les deux points suivants qui avaient été évoqués lors de la dernière réunion :

- Problèmes causés par la barre de déchargement devant les bennes de déchets verts :

La demande de retrait de ladite barre ayant cependant peu de chance d'aboutir en raison des questions de sécurité que cela comporte.

- Il en est de même pour la gratuité des bus. En effet, suite à l'exposé de M. RAULT, Directeur de projets au service déplacements, il apparaît que le taux maximal de participation aux transports est déjà atteint.

Patrick FERON indique que suite aux deux présentations réalisées par Loïc LARNICOL à Penhars et au Centre-Ville, les membres de ces deux conseils souhaiteraient la mise en place d'un intranet réservé aux conseils de quartier, avec un accès réservé. Cela permettrait, par exemple, à chacun de réagir sur le compte rendu de la réunion, avant soumission au collectif pour approbation définitive. Cet outil servirait également de base documentaire pour que les conseillers de quartier puissent télécharger les dossiers dont ils ont besoin.

**Christian LE BIHAN rappelle cependant que les comptes rendus des plénières restent des documents internes qui ne font l'objet d'aucune diffusion.**

## **2 - Point sur l'actualité du quartier**

- Réalisation à Stang-Vihan de 97 logements (65 logements + 32 logements sociaux) répartis dans 5 immeubles.
- Ouverture de l'extension de Brico Dépôt zone de Gourvily.
- Point sur le haut débit : tous les quimpérois (Quimper Communauté) devraient être desservis en 2020, la couverture du territoire se faisant en 3 phases :
  - 1ère phase Kerfeunteun
  - 2ème phase Ergué ArmelLe haut débit à Kervéguen (question d'un participant) relevant de la 3ème phase.

Cependant, la ville a peu de pouvoir d'intervention sur le déroulement de cette opération, qui est à l'initiative du secteur privé, ORANGE étant le seul maître d'œuvre en la matière.

- Ouverture de la nouvelle mairie annexe au séminaire fin du 2ème trimestre 2015.

### **3 - Situation des groupes de travail**

Patrick LE FUR présente ensuite le point sur les groupes de travail :

- transports collectifs :

La commission semble avoir obtenu des réponses satisfaisantes de la part du directeur de projets du service des déplacements aux demandes formulées, eu égard à la complexité des lignes de desserte. Cela a permis également de mieux cerner les contraintes pour la mise en place de certaines liaisons (projets de lignes circulaires par exemple) en raison de la configuration géographique de Quimper et des coûts importants.

C'est aussi le cas de la ZAC de Cuzon, où les liaisons sont difficiles à mettre en place dans l'immédiat.

- jalonnements vélos :

Le groupe a examiné les plans fournis par la ville et une mise à jour va être réalisée.

Les scolaires à vélo, le problème est à nouveau évoqué ; ne faudrait-il pas une signalisation spécifique pour alerter les automobilistes sur la présence des cyclistes ?

Patrick LE FUR qui participe au CODEP (comité départemental cyclo) précise, qu'en lien avec le conseil général, des séances sont organisées dans les collèges pour sensibiliser les élèves à la sécurité notamment.

- jalonnement piétons :

Un travail de recensement des liaisons ainsi que des sites potentiellement dangereux, posant des problèmes de sécurité est à réaliser. Des cartes plus précises avec un carroyage en fonction du lieu d'habitation sont mises à la disposition des conseillers de quartier. La collecte sera réalisée par Patrick LE FUR et Patrick FERON et fera l'objet d'une présentation. Il restera toutefois à définir la finalité de ce dossier : proposition d'un plan ou d'un guide dans un premier temps à l'échelle du quartier puis à l'échelle de la ville après proposition aux trois autres conseils de quartier.

**EN CONCLUSION**, Patrick LE FUR considère que les groupes de travail ont bien travaillé et qu'il convient désormais de trouver d'autres dossiers à étudier pour ne pas laisser les participants.

#### **4 - Choix d'un ou deux nouveaux dossiers à traiter**

S'ensuit un échange entre conseillers d'où émergent quelques pistes de réflexion sur les dossiers à traiter : éclairage public, propreté, équipements futurs sur Kerfeunteun ...

En ce qui concerne l'éclairage public, Christian LE BIHAN propose de demander une présentation du Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) ce qui nous permettra de visualiser plus précisément le champ d'action en fonction des coûts, ou économies possibles,

Pour la propreté cela relève beaucoup du civisme de chacun mais une contrainte ne serait pas superflue. (Exemple des Travaux d'Intérêts Généraux (T.I.G.) qui pourraient intervenir dans ce domaine)

Pour les équipements futurs sur le quartier la piste d'athlétisme de Penvillers, complètement obsolète, devrait être refaite à Penvillers ou ailleurs ?

Le bien vivre ensemble passe aussi par la réalisation de structures où se rencontrer.

Enfin Christian LE BIHAN rappelle que le rôle du conseil de quartier, s'il peut être consultatif, est surtout de faire des propositions qui sont soumises au bureau municipal puis, s'il y a lieu, au conseil municipal.

#### **5 - Préparation de la rencontre avec M. le Maire :**

En préambule Patrick LE FUR, qui rencontrera le maire avec Anne-Marie Jacq précise que lors de ces rencontres les représentants du conseil de quartier ne seront pas les mêmes à chaque fois, il y aura un turn-over.

Les questions à poser au maire pourraient concerner les plages de manœuvres financières en fonction des projets et aussi la façon dont faire vivre les conseils de quartier. La question de l'importance qu'il entend leur donner sera à poser.

Les membres du conseil de quartier seront tous destinataires d'un compte rendu de la réunion avec le maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.

**Prochaine réunion :  
MARDI 19 MAI 2015 à 20 h  
Salle du Théâtre de CORNOUAILLE**